

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 17 JUILLET 2017

L'an deux mil dix-sept le dix-sept juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Philippe DAULY, Maire.

M. Hervé JOSSELIN, M. Marcel RAFFRAY, Mme Madeleine ABBE, Mme Anne-Claude MORIN, Adjoints.

Mme Raymonde BENOUFFA, M. Jean-Baptiste CORDON, M Michel LEFEUVRE, M Michel OLERON, Mme Danielle ROUSSIN, Mme Solenne ZUNDEL, Conseillers Municipaux

ETAIENT EXCUSES : M Franck JOSSET, M. Jean-René JOUFFE, Mme Sylvie LABBE, Mme Stéphanie SOULABAILLE, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : Madeleine ABBE

Délibération 1

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Monsieur le Maire présente les esquisses proposées par le bureau d'étude INFRA CONCEPT concernant la réalisation des travaux d'aménagement des rues de la Hunaudaye et de l'Arguenon. Parmi les changements envisagés, il y aurait la mise en place d'un stop à l'angle de la rue Noë Poupart et de la rue de l'Arguenon, la mise en place de 2 stops sur la départementale RD 68 ainsi que le projet de mise en sens unique d'une partie de la rue de l'Arguenon.

Une réunion sera organisée avant la fin de l'année avec les riverains afin de leur présenter le projet et une rencontre avec les représentants du conseil départemental devra également être organisée avant toute validation.

Le conseil municipal décide de le revoir après la réunion avec les riverains et les organismes concernés pour le valider.

Délibération 2

POINT TRAVAUX LOTISSEMENT LA LOUVELAIS

Monsieur le Maire informe les conseillers sur l'avancement des travaux du lotissement « La Louvelais ». Le dossier suit son cours dans les conditions et les délais prévus initialement, cependant suite au projet de bornage proposé par le géomètre Mr MEISTER, il va s'avérer nécessaire de faire des régularisations avec trois riverains qui ont donné leur accord de principe lors d'une rencontre sur le terrain. Les conditions de ces régularisations seront à définir après avoir reçu les documents nécessaires du géomètre, probablement à la rentrée de septembre.

Le conseil municipal valide le projet de bornage et délibérera lorsqu'il aura reçu les documents du géomètre pour les régularisations des terrains.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 17 JUILLET 2017

Délibération 3

VOIRIE 2017

La commission voirie, après s'être rendue sur place, propose de refaire une partie du chemin communal (250 ml) au lieu-dit « La Basse Lande » suite à plusieurs réfections qui ne durent pas dans le temps.

Un devis a été réalisé avec l'entreprise SETAP pour un montant de 8 395.68 € TTC

Le conseil municipal après délibération, décide, à 10 voix pour et une abstention d'accepter le devis de l'entreprise SETAP au prix indiqué.

Délibération 4

POINT TRAVAUX ÉCOLE

Des devis ont été réalisés pour la mise en place d'un interphone avec portier vidéo afin d'automatiser le portillon d'accès à l'école sur le nouveau parking.

HBT Electricité Sébastien HUBERT Aucaleuc, pour un montant de 4 791.00 € TTC et ACE Langueux, pour le montant de 6 978.68 € TTC. Lors de sa dernière séance, le conseil municipal avait souhaité un complément d'information sur le contenu de la proposition. Après vérification, la proposition comporte : un portier vidéo sur tablette, une réception avec moniteur, un badge magnétique, un bouton de sortie et une interface IP.

Le Conseil Municipal décide après délibération et à l'unanimité de retenir le devis conforme à nos demandes à savoir celui de l'entreprise HBT Electricité Sébastien HUBERT d'Aucaleuc.

Délibération 5

ÉCOLE

Lors du dernier conseil d'école, une demande a été présentée pour l'achat de manuels scolaires, pour les classes du CP au CM2.

Le conseil municipal valide la demande pour un coût environ de 1 369.00 € TTC

Une autre demande a été formulée par les enseignants pour l'obtention de temps de travail supplémentaire pour une ATSEM pendant la sieste des petits, soit de 13h30 à 15h.

Le conseil municipal après délibération, décide à 10 voix contre et une voix pour de refuser cette demande.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 17 JUILLET 2017

Délibération 6

TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

Le conseil municipal avait envisagé lors du vote du budget 2017 de prévoir sur le budget 2018 un montant pour des travaux de réfection à la salle des fêtes, (peinture, parquet, rideaux)
Monsieur le Maire rappelle que si nous souhaitons réaliser ces travaux en 2018, il est nécessaire de le prévoir dans le planning de location de la salle des fêtes et de réserver une période pour la réalisation des travaux envisagés.

Le conseil municipal donne pouvoir à Mr le Maire pour prendre contact avec des entreprises pour des devis. Et décide de ne pas louer la salle des fêtes sur la période du 1er septembre au 17 octobre 2018.

Délibération 7

MODIFICATIONS STATUTAIRES DU SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DES FREMUR

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction en eau potable des FREMUR par délibération du 30 juin 2017, a donné son accord pour l'adhésion de nouvelles collectivités : Les Communes de Corseul, Landébia, Matignon, Plancoët, Pléven et Saint Cast le Guildo à compter du 1 janvier 2018.

Afin de procéder à une modification des statuts, intégrant ces nouvelles collectivités, les collectivités membres du Syndicat Mixte d'Adduction en eau potable des FREMUR doivent délibérer sur cette demande d'adhésion (article L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :
D'accepter l'adhésion des communes de Corseul, Landébia, Matignon, Plancoët, Pléven et Saint Cast le Guildo avec date d'effet au 1 janvier 2018.

QUESTIONS DIVERSES

Achat de drapeaux

Monsieur le maire et le conseil municipal décide de faire une recherche pour l'achat de drapeaux de meilleure qualité.

Location salle

Une demande de location gratuite de la salle a été demandée par la 4L trophy, le conseil municipal donne son accord mais les frais de fonctionnement resteront à leurs charges.

Repas CCAS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 17 JUILLET 2017

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'ils sont conviés au repas du CCAS qui aura lieu comme l'année précédente l'avant-dernier samedi du mois de novembre. Il leur propose que le repas soit réalisé par le restaurant du bar de Bourseul.

Dotation du fond d'aides aux jeunes

Monsieur le maire et le conseil municipal décide de conserver la dotation du fonds d'aides aux jeunes entre 0.35 € et 0.40 € par habitant.

ORDRE DU JOUR :

- Délibération 1 Projet d'aménagement du bourg
- Délibération 2 Point travaux lotissement « La Louvelais »
- Délibération 3 Voirie 2017
- Délibération 4 Point travaux école
- Délibération 5 École
- Délibération 6 Travaux salle polyvalente
- Délibération 7 Modification statutaires du syndicat mixte d'adduction en eau potable des
frémur
- Délibération 8 Questions diverses